

**DIPLOME UNIVERSITAIRE RELATION D'AIDE PAR LA MÉDIATION ANIMALE (UNE ANNÉE)****RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :**

**Pr Laurent GERBAUD** Santé publique – CHU de Clermont-Fd  
Email : [lgerbaud@chu-clermontferrand.fr](mailto:lgerbaud@chu-clermontferrand.fr)

**COORDONNATEURS PEDAGOGIQUES :**

**Dr Didier VERNAY** Neurologue – CHU de Clermont-Fd  
Email : [dvernay@chu-clermontferrand.fr](mailto:dvernay@chu-clermontferrand.fr)  
**Cécile CARDON** Comportementaliste équin – praticienne en MA  
**Martine AURIACOMBE** Enseignante – praticienne de la MA

**PUBLIC CONCERNE :**

**Formation continue :** Etre titulaire d'une licence (Bac + 3) et obligation d'une pratique autonome de la médiation animale.

**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :**

- Permettre aux personnes pratiquant la Médiation Animale de façon autonome d'avoir une attitude réflexive sur leur pratique.
- Se former et travailler les approches de relation d'aide et de médiation.

**PROGRAMME ET CALENDRIER DE LA FORMATION :**

MODULES
<p><b>MODULE 1 : Présentation du diplôme et mise en place de la méthode de travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation de l'organisation du DU</li> <li>• Tour de table de présentation des intervenants et stagiaires</li> <li>• Présentation du travail personnel, des méthodes d'évaluation et des consignes pour la rédaction du mémoire</li> </ul>
<p><b>MODULE 2 : Evaluation de la pratique, notions d'éthologie et du comportement de l'animal, aspects vétérinaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation du niveau de pratique des stagiaires</li> <li>• Notion d'éthologie et de comportement animal</li> <li>• Aspects vétérinaires et sensibilisation au bien-être animal</li> <li>• Hygiène</li> </ul>
<p><b>MODULE 3 : Formation à la Relation d'Aide par la Médiation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Notions de biologie, psycho-sociologie et éthologie humaine</li> <li>• « Boîte à outils » pour la relation d'aide et la médiation</li> </ul>
<p><b>MODULE 4 : Travail en réseau et évaluation des connaissances</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Epreuve écrite de 2h (30 points) / Rédaction du mémoire (20 points)</li> <li>• Soutenance publique de 20 mn (10 mn de présentation + 10 mn de discussion) (20 points)</li> </ul>

**DUREE ET CALENDRIER DE LA FORMATION :**

- Session 1 : du 20 au 23 Novembre 2019
- Session 2 : du 27 Janvier au 1<sup>er</sup> Février 2020
- Session 3 : du 23 au 28 Mars 2020
- Session 4 : du 8 au 10 Juin 2020

**RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES : 18 A 25 CANDIDATS****Renseignements :** [umfcs.medpha@uca.fr](mailto:umfcs.medpha@uca.fr) / ☎ 04-73-17-79-36**Candidatures :** Merci de télécharger le dossier de candidature en suivant le lien suivant :<https://medecine.uca.fr/medias/fichier/dossier-candidature>

Ce dossier comprend :

- un dossier administratif : le dossier de candidature accompagné des pièces demandées.
- un dossier pédagogique : à demander à [umfcs.medpha@uca.fr](mailto:umfcs.medpha@uca.fr)
  - La charte des bonnes pratiques de la MA à approuver et signer par le candidat
  - Des outils d'évaluation qui font l'état des compétences du candidat dans les domaines suivants : 1) médiation, 2) connaissance de l'animal, 3) connaissance du bénéficiaire, 4) pratique de la MA, 5) gestion et économie. Ces différentes fiches peuvent être suivies le niveau d'expertise du candidat dans le domaine concerné par lui-même ou par des tiers experts. L'évaluation de la pratique de la MA doit obligatoirement se faire lors d'un stage. La synthèse des évaluations sera reportée sur la fiche « CHIMERE »

⇒ *Toute candidature doit faire l'objet d'un dossier remis auprès de l'U.M.F.C.S.*⇒ *En cas de validation pédagogique de votre candidature, l'U.M.F.C.S. vous fera parvenir un dossier d'inscription*⇒ *En cas d'effectif insuffisant, la formation sera reportée à la rentrée universitaire suivante***COUT DE LA FORMATION 2019/2020 (PREVISIONNEL BASE SUR LA TARIFICATION 2018/2019) :****Formation continue** (Non prise en charge – Donne lieu à un contrat de formation professionnelle) : 1300 €**Formation continue** (Prise en charge – Donne lieu à une convention de formation professionnelle) : 2300 €